



# PROJET D'AMÉNAGEMENT DE PASSAGES À LOUTRE

**Maître d'ouvrage** : Parc Interrégional du Marais Poitevin

## Objectifs :

- établir la synthèse des cas connus de mortalité routière de *Loutre d'Europe* sur la zone humide Marais Poitevin et concevoir des aménagements permettant le passage des *Loutres d'Europe* sous la chaussée
- évaluer l'efficacité des aménagements mis en place.

**Localisation du projet** : zone humide du Marais Poitevin

**Durée du projet** : 3 années.

## Justifications environnementales

En France, en raison de sa raréfaction, la *Loutre d'Europe* est considérée comme étant "en danger". Selon les critères de la Liste Rouge de l'Union Mondiale Pour la Nature (Maurin, 1994), son statut a justifié sa protection légale intégrale en 1981 (*Arrêté ministériel du 17 avril 1981*).



La *Loutre d'Europe* est également concernée par différents textes internationaux :

**Annexe II de la Convention de Berne**

**Annexe II de la Directive "Habitat – Faune - Flore"** (92/43/CEE du Conseil du 21 mai 1992)

Historiquement, les principales causes de raréfaction sont le piégeage et la disparition des habitats favorables (Bouchardy, 1986). La situation a évolué avec la protection intégrale de l'espèce.

Actuellement, **les facteurs défavorables identifiés** à l'occasion du plan de restauration de la Loutre d'Europe en France (*selon le Collectif, 1999*) sont :

### Causes indirectes :

Destruction des habitats  
Pollution des Eaux  
Contamination par des biocides

### Causes directes :

Collisions routières  
Mortalités accidentelles  
(tirs, piégeages)  
Dérangement

⇒ La fiche action n°34 du **Docob Marais Poitevin**, intitulée *Loutre d'Europe*, prévoit la mise en œuvre d'actions de protection de l'espèce.

## Descriptif des actions

- Mettre à jour les données de mortalité routière de Loutre d'Europe sur le marais Poitevin
- Cartographie des cas de mortalités routière
- Prévoir et concevoir les aménagements adéquats



*Loutre écrasée par une voiture*



*Passage à Loutre, réalisé en 1992 par le Parc Naturel Régional du Marais Poitevin, l'association Pro Lutra et l'ADEV, en bordure de la Réserve Naturelle de Saint Denis du Payré.*

## Réalisations

Il s'agit de créer des passages à Loutres. Matérialisées par des buses de 60 cm de diamètre, elle sera mise hors de l'eau, placée parallèlement au réseau hydraulique.

La connaissance des niveaux d'eau est importante pour calculer la côte d'installation de la buse.



*Épreinte de Loutre*

Un suivi de la *Loutre* sur l'ensemble de la Zone Humide du Marais Poitevin va être réalisé.

La Loutre est un mammifère très discret, sa présence n'est souvent décelable que par le biais d'indice de présence, notamment ses fécés (les épreintes).

## Résultats attendus

- La prise en compte de la *Loutre* dans tous les aménagements routiers.
- Mettre en place la création de 3 passages à *Loutres*.

## Coordonnées du Maître d'ouvrage

Parc Interrégional du Marais Poitevin  
Tél : 05.49.35.15.20



*Empreintes de Loutre*

Pour en savoir plus : [www.parc-marais-poitevin.fr](http://www.parc-marais-poitevin.fr)